



Danse Classique



C'est à travers la pratique d'une activité adaptée avec une approche ludique et imagée pour chaque exercice que votre enfant découvrira cet art. Travail des ports de bras, rond de jambe, pointé, retiré, pirouettes, saut de chat, travail de l'équilibre, souplesse et grâce.

La danse classique permet à votre enfant de s'approprier son corps tout en le coordonnant à la musique.

Assouplissement, Respiration, Posture, Concentration, Coordination, la danse allie rigueur et plaisir.

Finalité : Gala de danse en juin dans un théâtre. Ce dernier valorise le travail d'une année et développe chez l'enfant un esprit de groupe pour réaliser une chorégraphie d'ensemble. Vos enfants découvrent également comment s'approprier une scène, travailler avec un régisseur, faire une répétition... Le costume que vous achetez est remis à la fin du spectacle en juin (soit un tutu long ou un tutu plateau)

Pour le cours de danse une tenue sera demandée aux élèves (collant, chaussons)

Tarif cours : 290 € + tarif costume spectacle : 30 €

Tarif total : 320 €

- **Mardi de 11h45 à 12h30 pour les CE2-CM1-CM2**
- **Mardi de 12h30 à 13h15 pour les CP-CE1**

Inscriptions ouvertes dès maintenant.

Informations : carolegrilo@hotmail.fr ou 06 64 25 77 79

Début des cours : 15/09/2025.

Inscriptions effectuées par ordre de réception des dossiers

Merci de renseigner le bulletin d'inscription ci-dessous :

✂-----

Bulletin d'inscription Danse Classique

Ecole du Saint Esprit 2025/2026

Bulletin à renvoyer par courrier accompagné du règlement à Carole Grilo 36 rue Vital 75116 Paris

Mr / Mme :

Téléphone : Mail :

Demande l'inscription de mon fils / ma fille :

Prénom : Nom :

En classe de : (année 2025-2026) à s'inscrire à l'atelier Danse classique

- ☐ Mardi de 11h45 à 12h30 pour les CE2-CM1-CM2
- ☐ Mardi de 12h30 à 13h15 pour les CP-CE1

Tarif* : 320 euros, règlement par chèque à l'ordre de : Carole Grilo.

**Inscription hors frais de gala de fin d'année : places de spectacle*

Un mail de confirmation vous sera envoyé.

Pièce complémentaire obligatoire à fournir en septembre : certificat médical

Toute inscription est définitive et non remboursable après le commencement de l'activité.

Le : A : Signature :